



Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Rapport d'activité 2019

Site Natura 2000 « Secteurs des sucus Gerbier et Mézenc » (FR8201664)

Site ENS monts Gerbier et Mézenc



Objet

Le présent document rend compte de l'utilisation des subventions relatives au financement du poste dédié à l'animation des sites Natura 2000 « Tourbières du plateau de St Agrève » et « Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc », et du site ENS monts Gerbier et Mézenc pour la période de janvier à décembre 2019. Les deux sites ont été désignés au titre de la Directive Habitats. Le Président du COPIL pour le premier site est Mr Dominique ALLIX et Jean-Pierre Anchisi pour le deuxième. Ils sont tous les deux vice-présidents au Parc des Monts d'Ardèche. Le site ENS est présidé par Mme Bernadette ROCHE, conseillère Départementale.

Rappel du contexte

La conservation du patrimoine naturel est une des missions fondamentales des parcs naturels régionaux. Dans ce sens, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche participe aux actions de connaissance, de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel sur son territoire. Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 10 sites classés au titre de Natura 2000 et 6 sites ENS. Le Parc gère ainsi depuis plusieurs années les sites Natura 2000 et ENS des Cévennes Ardéchoises /Tanargue, du Secteurs des sucs / monts Gerbier et Mézenc, de la vallée de l'Eyrieux / Boutières et depuis décembre 2017, le site N2000 du plateau de St Agrève.

Bilan humain et moral

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a procédé au recrutement de Damien COCATRE en septembre 2013 afin de mettre en œuvre les actions d'animation du site Natura 2000 et ENS du secteur des sucs Gerbier-Mézenc et de rédiger le Document unique de gestion. Ce chargé de mission travaille au quotidien et en étroite collaboration avec le coordinateur Natura 2000 déjà en poste (Marc LUTZ), en charge de l'animation du site Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises. Suite à la baisse globale du budget de la politique Natura 2000 en 2017, le poste de Damien Cocâtre n'a pas pu être couvert en totalité mais en 2018, grâce à l'élection du Parc en tant que structure animatrice du site Natura 2000 des « Tourbières du plateau de St Agrève », son poste a pu être complété en partie mais pas totalement. L'agent est passé à 90% en cours d'année. Son temps s'est réparti de la manière suivante en 2019 :

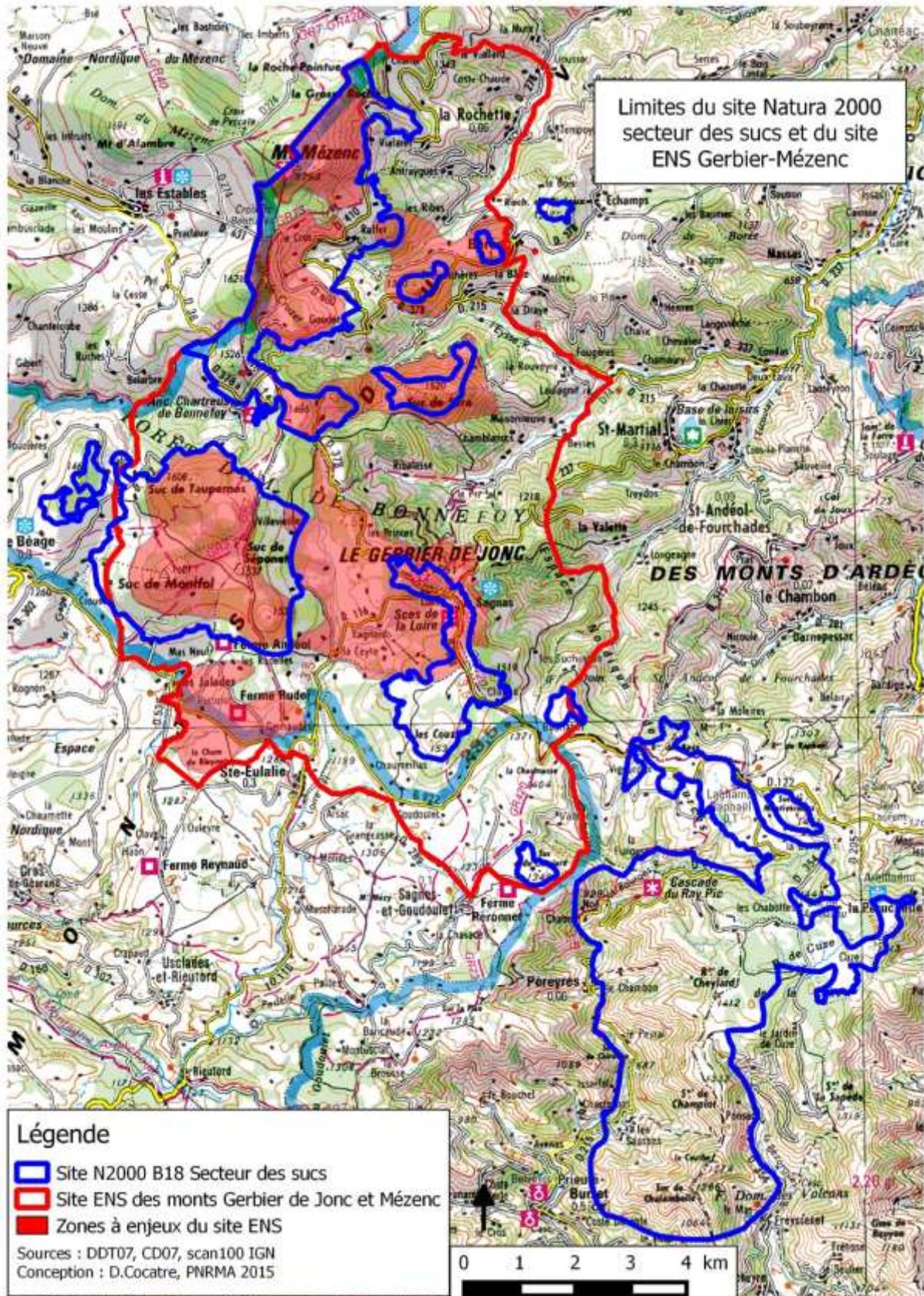
- 159 heures sur le site Natura 2000 « Tourbières du plateau de Saint-Agrève » : financement 7.63 Natura 2000
- 1 027 heures sur le site Natura 2000 « Secteur des sucs » et le site ENS « Monts Gerbier et Mézenc »
- 313 heures sur des actions transversales du Parc

Présentation du site

Le site du Gerbier-Mézenc fait partie des sites remarquables et caractéristiques du patrimoine naturel ardéchois. Le paysage est une mosaïque de pelouses, landes, hêtraies et éboulis siliceux, avec des sources (source de la Loire) et des tourbières. La flore est riche en espèces rares et on y compte plusieurs dizaines d'espèces protégées qui reflètent la diversité des conditions écologiques et notamment climatiques (influences méditerranéennes et montagnardes – effets d'opposition de versants...). On y rencontre en particulier des espèces pyrénéennes et alpines qui sont présentes à l'ouest du Rhône uniquement dans cette région restreinte (endémiques et subendémiques). Cette flore se développe dans des milieux naturels d'une grande diversité et de forte valeur patrimoniale qui ont valu au site son recensement pour la constitution du réseau Natura 2000 et ENS. Parmi ces milieux, on notera les hêtraies acidophiles atlantiques, les éboulis siliceux de l'étage montagnard, les prairies de fauche de montagne ou encore des formations herbeuses à Nard, riches en espèces, sur substrats siliceux. On y trouve aussi l'une des rares stations du Massif Central pour le Merle à plastron, et on y observe la nidification de nombreux rapaces (Faucon pèlerin, Busard cendré...).

Toutefois, les périmètres des deux outils de préservation du patrimoine naturel sur ce site (Natura 2000 et ENS) ne correspondent pas entièrement (voir carte ci-après). Ainsi, le site englobe au sud une partie de la vallée de la Bourges au titre de Natura 2000, où une très belle population de Crapaud

Sonneur à ventre jaune est présente. Le site ENS, quant à lui, englobe d'une manière plus générale l'ensemble des sucs du plateau Ardéchois ainsi que les sources de la Loire.



Les enjeux naturels

Les habitats naturels

Au total, 22 habitats naturels d'intérêt communautaire (dont 2 prioritaires *) ont été identifiés sur le site Natura 2000. Ces habitats représentent une surface cumulée de 1391,5 ha, (dont 193,3 ha prioritaires) soit 40 % de la surface totale du site Natura 2000 FR 820-1664 « Secteur des Sucs ». Ils sont globalement en bon état de conservation mais peuvent être menacés localement. Pour la partie ENS, seules les habitats des zones à enjeux ont été cartographiées et celles-ci recoupent régulièrement le site Natura 2000. De ce fait, la liste des habitats naturels du site ENS est similaire.

Liste des habitats remarquables extraite du Document d'objectifs Natura 2000 :

Statut	Code EUR27	Libellé EUR27	Milieux	% surface	Etat de conservation
IC	9120	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion roboris ou Ilici-Fagenion)	Forêt	3,30%	Bon
IC	9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	Forêt	0,47%	Bon
IC	9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	Forêt	0,04%	Moyen
IC	9410	Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	Forêt	0,04%	Bon
IC	4030	Landes sèches européennes	Landes	3,26%	Bon
IC	4060	Landes alpines et boréales	Landes	0,86%	Moyen
IC	5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	Landes	14,02%	Bon
IC	5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	Landes	0,01%	Moyen
IC	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Landes	0,23%	Bon
IC	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia)	Pelouses	0,04%	Bon
PR	6230	* Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	Pelouses	4,40%	Moyen
IC	6520	Prairies de fauche de montagne	Pelouses	2,41%	Bon
IC	8230	Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	Pelouses	0,13%	Bon
IC	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)	Rocheux	0,44%	Moyen
IC	8150	Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Rocheux	0,96%	Inconnu
IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Rocheux	0,11%	Bon
IC	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	Humides	0,01%	Moyen
IC	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	Humides	0,06%	Bon
IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	Humides	0,01%	Bon
PR	7110	* Tourbières hautes actives	Humides	0,01%	Bon
IC	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Humides	0,02%	Bon
IC	7140	Tourbières de transition et tremblantes	Humides	0,003%	Moyen

Les principales menaces identifiées sur les habitats sont :

- La déprise agricole engendrant un sous-pâturage des landes et pelouses favorisant ainsi la fermeture de ces milieux puis leur disparition avec leurs espèces animales et végétales associées
- La colonisation des landes et des pelouses par la forêt en majorité issue de plantation d'espèces allochtones

- La circulation d'engins motorisés
- La fréquentation touristique qui engendre un piétinement des habitats sur certaines parties sommitales des sucs
- Le drainage de certaines zones humides
- L'acidification des cours d'eau due aux plantations de résineux

La flore

- 3 espèces végétales sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats Natura 2000 (espèces végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation). Il s'agit de la Buxbaumie verte, de l'Hypne brillante et de l'Orthotric de Roger.

Espèce (code Natura 2000)	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Buxbaumie verte (1386)	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. et DC.)	oui	oui
L'Hypne brillante (1393)	<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.)	oui	oui
L'Orthotric de Roger (1387)	<i>Orthotrichum rogeri</i> (Brid.)	oui	oui



Buxbaumie verte (Photo : Hugues Tinguy)

- 8 espèces végétales de la Directive Habitats annexe V (espèces végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion) sont présentes sur le site, mais seuls les lycopodes présentent un enjeu fort puisqu'ils sont rares et très localisés.

Espèce	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i> L.	non	non
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i> L.	non	non
Perce neige	<i>Galanthus nivalis</i> L.	non	non
Sphaignes	<i>Sphagnum</i> sp.	/	/
Lycopode sélagine	<i>Huperzia selago</i>	non	oui
Lycopode des Alpes	<i>Lycopodium alpinum</i>	oui	oui
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i>	oui	oui
Lycopode d'Issler	<i>Lycopodium issleri</i>	non	non



Lycopode sélagine

- Etant donné la diversité des milieux et le caractère subalpin de certaines stations, le site abrite d'autres espèces patrimoniales dont voici la liste (non exhaustive) :

Espèce	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	oui	oui
Androsace de Haller	<i>Androsace halleri</i> L.	non	non
Arabette des Cévennes	<i>Arabis cebennensis</i> DC.	non	non
Biscutelle d'Auvergne	<i>Biscutella arvernensis</i> Jordan	non	non
Saxifrage du Piémont	<i>Saxifraga pedemontana</i> subsp. <i>prostii</i> (Sternb.)	non	oui
Orpin velu	<i>Sedum villosum</i> L.	non	oui
Séneçon à feuilles blanches	<i>Senecio leucophyllus</i> DC.	non	oui
Grassette à grandes fleurs	<i>Pinguicula</i> cf. <i>grandiflora</i> Lam	non	oui



Rossolis à feuilles rondes

La faune

- **11 espèces** inscrites à l'**annexe II et IV de la Directive Habitats Natura 2000** (DH II : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation)
- **11 espèces inscrites à l'annexe IV** (DH IV : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte)
- **3 espèces inscrites à l'annexe V** (DH V : espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion)
- **7 espèces d'oiseaux**, nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le site, inscrites à l'**annexe I de la Directive Oiseaux** (DO I : espèces devant faire l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution)

Nom français	Nom latin	Directives Natura 2000
Entomofaune (Insectes)		
Damier de la Succise	<i>Eurodryas aurinia</i>	DH II, DH IV
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	DH IV
Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	DH IV
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	DH IV
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	DH IV
Herpétofaune (Reptiles et Amphibiens)		
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	DH II, DH IV
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	DH IV
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	DH IV
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	DH IV
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	DH IV
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH IV
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	DH IV
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH IV
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	DH V
Ichtyofaune (Poissons et Crustacés)		
Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	DH II, DH IV
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	DH II, DH IV
Mammifères		
Loutre	<i>Lutra lutra</i>	DH II, DH IV
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	DH II, DH IV
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH II, DH IV
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	DH II, DH IV
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH II, DH IV
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	DH II, DH IV
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH II, DH IV
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	DH V
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	DH V
Oiseaux		
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	DO I
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO I
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO I
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO I
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO I
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO I
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO I



Damier de la Succise



Sonneur à ventre jaune



Loutre d'Europe



Semi-apollo

Les objectifs de conservation

Objectifs stratégiques	Exemples d'actions
Préserver les zones humides par une gestion adaptée	Restauration de zones humides et tourbières dégradées après diagnostic préalable : bouchage de drains, coupe de ligneux, réfection passages busés...
Maintenir les habitats forestiers en bon état de conservation	Inciter la mise en place d'un réseau d'îlots de sénescence dans les aménagements forestiers
	Favoriser le traitement des forêts en futaie jardinée ou irrégulière
Maintenir en bon état de conservation les pelouses, prairies et landes remarquables par une agriculture respectueuse de son environnement	Travaux de réouverture mécaniques et/ou manuels des milieux abandonnés
	Restauration et entretien de myrtilleraies
Maintenir en bon état de conservation les habitats rocheux	Mise en défens d'habitats rocheux remarquables contre le piétinement des visiteurs sur certains secteurs
Maintenir en bon état de conservation les espèces et habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats	Réouverture ou maintien de l'ensoleillement des biotopes rocheux favorables au papillon Apollon
	Mise en place de zones de quiétude autour des sites de nidification des rapaces remarquables
Améliorer la connaissance des espèces et des habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats, et de leur état de conservation sur le site	Diagnostic détaillé des zones humides (tourbières, bas marais, eaux stagnantes...) avant toute mesure de gestion et/ou de restauration de l'habitat
	Cartographie des habitats naturels sur certains secteurs non cartographiés (suc du Cheylard, bois de Cuze, 5 succs...)
	Inventaire et carte de répartition des groupes d'espèces peu connues sur le site (coléoptères saproxyliques, odonates, amphibiens, bryophytes...)
Suivi des espèces et des habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats, et de leur état de conservation sur le site	Suivi des habitats et de la flore le long des sentiers sur les succs du Gerbier et du Mézenc
	Suivi des populations d'espèces à forts enjeux sur le site (Sonneur à ventre jaune, Apollon, Damier de la Succise, Merle à plastron...)
Organiser et maîtriser la fréquentation touristique sur le site	Suivi de la fréquentation de certains sites par la pose de compteurs pédestres sur les sentiers
	Déviations de certains sentiers traversant des zones sensibles au piétinement
Informier et sensibiliser le public et les usagers	Réalisation de supports d'information pour les touristes et les habitants, sur les habitats naturels et les espèces présentes sur le site et sur les recommandations pour leur préservation (lettre d'information, site internet, panneaux, sentiers thématiques...)
	Réalisation d'outils pédagogiques pour les scolaires
	Organiser des sorties et des animations naturalistes sur le site
Coordonner et animer la mise en œuvre du document unique de gestion	Réaliser ou suivre la mise en œuvre des études, des suivis, des projets de restauration, des outils de communication...
	Organisation et animation d'un comité de pilotage annuel

Bilan des actions 2019 sur le site Natura 2000 « Secteur des succs Gerbier et Mézenc »

1) Mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires

Le chargé de mission a participé au COPIL du PAEC. Il a aussi pris un stagiaire en BTS GPN dans le but de mesurer, cartographier et évaluer l'éligibilité des arbres pour un contrat forestier Natura 2000 ilot sénéscent sur une parcelle du Bois de Cuze où le propriétaire semble intéressé (voir carte et photo ci-après).

Accompagnement d'un plan simple de gestion volontaire sur une parcelle forestière du Bois de Cuze

- Inventaire et cartographie des arbres remarquables en vue de monter un contrat N2000 : stage de BTS GPN d'Adrien POYET
- Mesure de l'Indice de Biodiversité Potentiel (IBP)

*Monts d'Ardèche



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



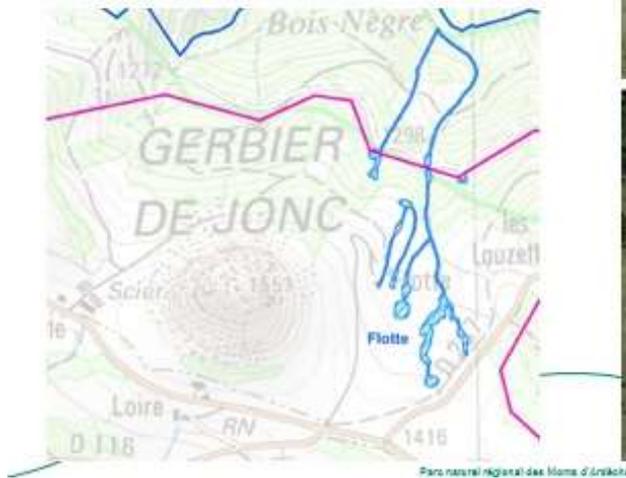
2) Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)

Des financements ont été trouvés via le contrat de rivière Eyrieux clair afin de réaliser les travaux identifiés dans le plan de gestion de la zone humide de Flotte en forêt communale. Une convention a été passée avec la commune et un marché public a été passé. Les travaux ont été confiés à l'ONF et seront réalisés en début d'année 2020 car la météo n'a pas pu le permettre à l'automne 2019 (neige précoce).

*Monts d'Ardèche

Travaux de restauration de la zone humide de Flotte

- Portage PNRMA en partenariat avec la commune de St Martial
- Bouchage de drains
- Coupe de ligneux
- Travaux confiés à l'ONF

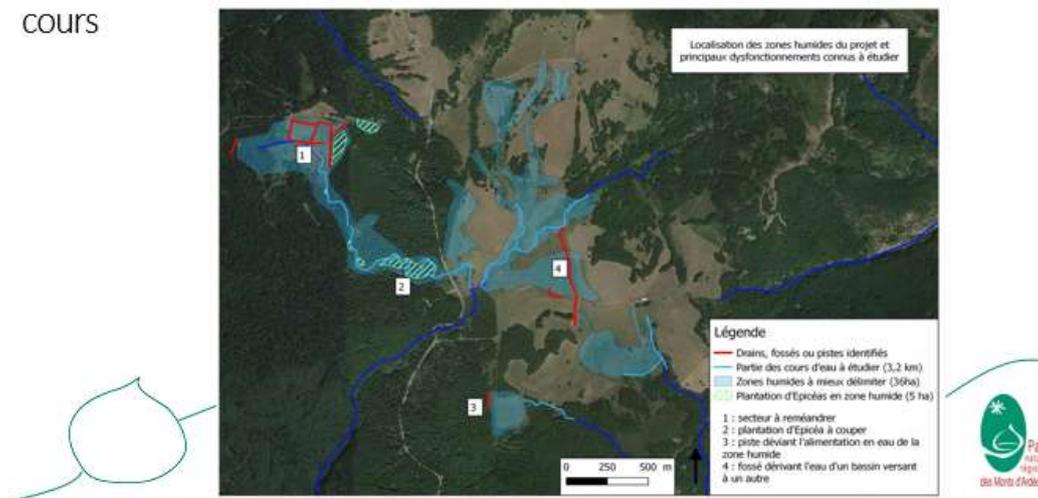


Le chargé de mission a trouvé des financements pour réaliser des diagnostics fonctionnels sur les différentes zones humides du Bois de Cuze grâce aux contrats de rivière Ardèche Claire. Il s'est donc chargé de faire la demande de subvention et a lancé un marché public. Le prestataire, l'ONF, a réalisé la phase de terrain au cours de l'année.

*Monts d'Ardèche

Etude fonctionnelle des zones humides du Bois de Cuze

- Action financée dans le cadre du contrat de rivière Ardèche claire
- Accord de principe des propriétaires et des deux communes concernées : Lachamp-Raphaël et Labastide sur Besorgues
- Etude confiée à l'ONF : terrain réalisé cet été, rédaction du rapport en cours



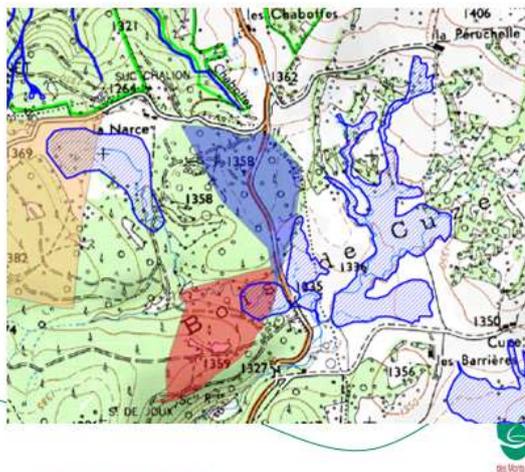
Le chargé de mission a négocié pour le compte de la commune et du Parc l'achat d'une parcelle de 12ha d'une vieille forêt sur le site du Bois de Cuze afin de la préserver d'une coupe (voir parcelle sur la

carte ci-dessous en bleu non hachuré). La future parcelle communale sera classée en libre évolution. Il a obtenu des financements et un accord sur le prix a été trouvé. L'acte de vente devrait se faire en début d'année 2020.

*Monts d'Ardèche

Maitrise foncière d'une parcelle de vieille forêt au Bois de Cuze dans le but de la préserver

- Négociation avec le propriétaire
- Recherche de financement

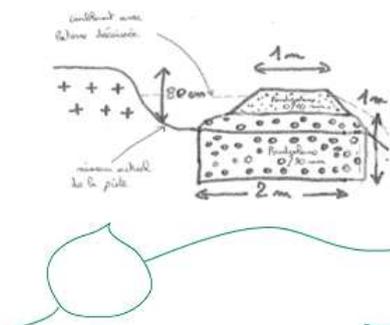


En appui de la commune de La Rochette, le chargé de mission a mis en place l'action « contournement de la petite tourbière » identifiée dans le cadre du plan de gestion des tourbières de La Rochette. Il a pour cela aidé la commune à trouver des financements et à lancer l'opération (autorisation site classé, devis, recherche de solution technique...). Les travaux devraient avoir lieu au printemps 2020.

*Monts d'Ardèche

Aménagement de la tourbière de La Rochette

- Contournement de la petite tourbière

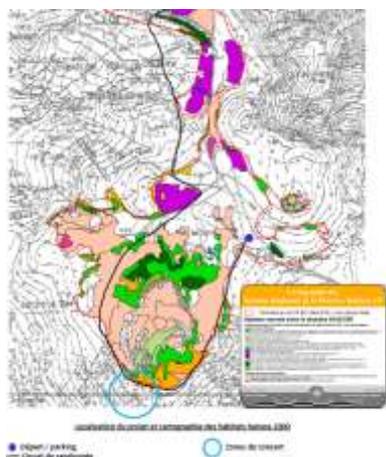


3) Assistance évaluation d'incidences, veille écologique

Le chargé de mission a été sollicité à différentes reprises dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000, aussi bien par les services de l'Etat que par des porteurs de projets :

- Organisation d'un concert au pied du Gerbier de Jonc et des Coux
- Création d'un sentier de découverte sur le suc de Montivernoux

- Schéma éolien du PNR
- Raid VTT des Monts d'Ardèche
- Trail du Mézenc
- Permis de construire sur La Rochette
- Rééquipement du site d'escalade des Coux
- Desserte forestière sur les 5 succs...



2. Environnement et patrimoine naturel
 a. Habitats naturels

4 habitats sont répertoriés comme d'intérêt communautaire selon la directive « habitats » et possèdent les codes Natura 2000 suivants :

- 4000 : Landes sèches européennes
- 5520 : Fensilles montagnardes à *Cytisus purpureus*
- 8110 : Éboulis siliceux de *Festuca montagnensis* à rivet
- 9100 : Milieux subalpains artificiels à sous-bois à foin et parfois à *Taxus* (éventuellement refaite par une ou plusieurs fois)



Exemples de cartes fournies aux porteurs de projet

Une veille particulière a été réalisée par le chargé de mission sur le canyon de la Bourges où la pratique du canyoning est en train de se développer. Il a ainsi participé à différentes réunions et a programmé financièrement la réalisation d'outils pédagogiques à destination des professionnels en 2020.

4) Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques

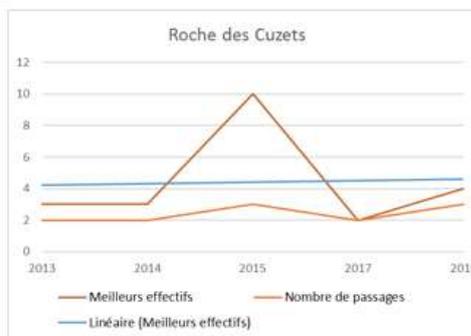
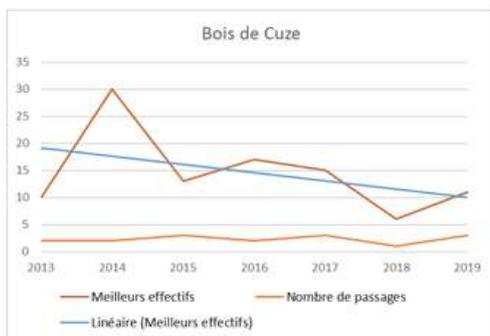
Le chargé de mission a pris un stagiaire en BTS GPN afin de réaliser le suivi des deux stations d'Apollon présentes sur le site. Une étude a été programmée dans le cadre du contrat vert et bleu Devés Mézenc Gerbier afin de voir s'il serait nécessaire ou pas de réouvrir les milieux sur ces secteurs.

***Monts d'Ardèche**

Suivi d'espèces patrimoniales

- Stage de 2 mois de Théo Lèbre en BTS GPN sur le suivi de l'Apollon

Apollon



Un deuxième stagiaire en BTS GPN a travaillé sur l'inventaire des libellules sur le Bois de Cuze.

Suivi d'espèces patrimoniales



Monts d'Ardèche

- Stage de 2 mois de Samuel BOSSE en BTS GPN sur l'inventaire des libellules sur le Bois de Cuze

- Découverte d'une nouvelle espèce Natura 2000 en annexe II : l'Agrion de mercure

- Découverte d'une autre espèce patrimoniale : l'Agrion hasté

- Site remarquable avec une bonne diversité

Liste espèces observées ou attendues :	2005	2019
Aeshna cyanea	X	X
Aeshna juncea	X	X
Boyeria irene		
Calopteryx haemorrhoidalis		
Calopteryx virgo	X	X
Coenagrion caerulescens		
Coenagrion mercuriale		X
Coenagrion puella	X	X
Coenagrion hastulatum		X
Cordulegaster bidentata		
Cordulegaster boltonii	X	X
Enallagma cyathigerum	X	X
Ischnura pumilio	X	
Leste dryas	X	X
Leste sponsa	X	
Leste virens	X	X
Libellula depressa	X	X
Libellula quadrimaculata	X	X
Onychogomphus uncatatus		
Orthetrum coerulescens		
Pyrrosoma nymphula	X	X
Sympetrum danae		
Sympetrum flaveolum	X	X
Sympetrum vulgatum		
Total (24)	14	14

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

DE VOTRE PARTENAIRES

Une étude sur les mousses a été confiée au CBNMC en 2019. Le rapport est en cours de rédaction.

Suivi et inventaire des bryophytes (mousses)

- Maître d'ouvrage : CBNMC

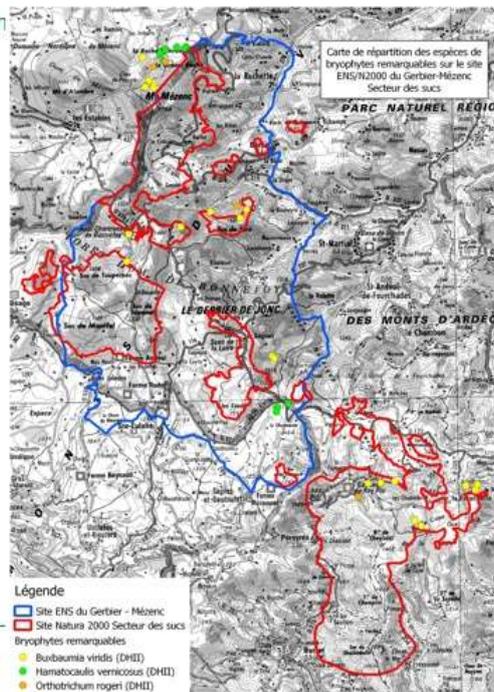
Orthotric de Roger



Hypne brillante



*Mon



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

5) Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)

En appui de la commune de La Rochette, le chargé de mission a mis en place l'action « mise en valeur des tourbières » identifiée dans le cadre du plan de gestion des tourbières de La Rochette. Il a pour cela aidé la commune à trouver des financements et à lancer l'opération (autorisation site classé, devis, contenu des panneaux...). La pose des mobiliers devrait avoir lieu au printemps 2020.

Aménagement de la tourbière de La Rochette - Ponton sur la petite tourbière



Un programme d'animations grand public a été organisé en 2019 comme en 2018.

	Descriptif	Lieux	Nombre de personnes
vendredi 8 février 2019	Conférence de Gilbert Cochet sur les forêts anciennes	Les Estables	≈ 30 (neige)
samedi 23 mars 2019	Nuit de la chouette : conférence suivie d'une sortie nocturne en forêt	Sainte-Eulalie / Gerbier	≈ 20
samedi 25 mai 2019	Fête de la nature à la maison du Parc : exposition Biotrésors ENS, atelier construction de nichoirs, animations...	Jaujac / maison du Parc	≈ 100
samedi 27 juillet 2019	Observation des marmottes suivie d'une conférence/débat sur la faune de montagne	Borée / Cirque des Boutières	≈ 25 (pluie)
samedi 24 août 2019	Nuit de la chauve-souris : conférence chauves-souris suivie d'une sortie dans le village	Sagnes et Goudoulet / village	≈ 20
dimanche 1er septembre 2019	Journée mondiale des Vautours : balade découverte des vautours et des rapaces	La Rochette / col de Médille	≈ 20 (pluie)
dimanche 15 septembre 2019	Fête des tourbières : randonnée découverte de la géologie et de la flore des tourbières sur les 5 succs	Le Béage / 5 succs	≈ 40
			≈ 255



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Une opération de médiation humaine sur le sommet du Mézenc (écogarde) a été réalisée afin de sensibiliser les nombreux visiteurs sur la fragilité du milieu (piétinement, cueillette...). Un t-shirt a été créé à cette occasion.

*Monts d'Ardèche

Sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc

- Action confiée à Guide Nature Randonnée via Julien Lhoste
- Action couplée avec le Département de la Haute-Loire
- 24 ½ journées réparties en juillet/août

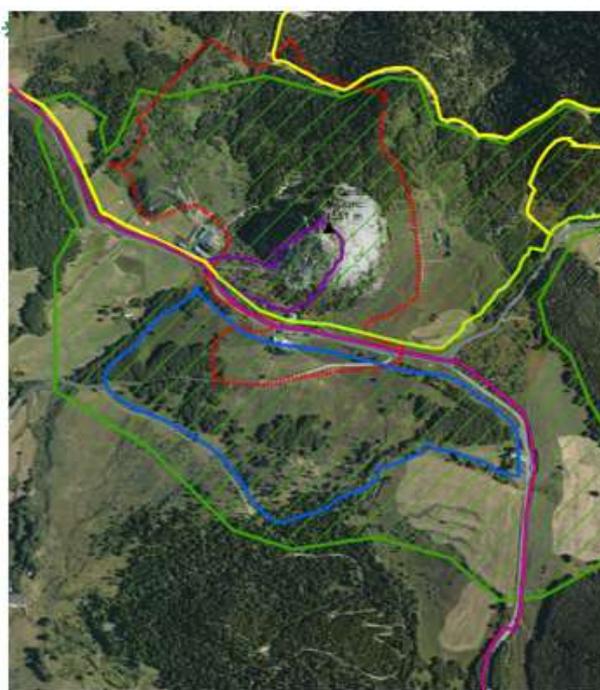


Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Le chargé de mission a participé au projet de sentier d'interprétation au pied du Gerbier autour des sources de la Loire.

Création d'un sentier d'interprétation sur le sentier des sources de la Loire

- Portage Département et SMA



Sentiers et chemins de randonnées sur la zone d'étude

- Chemin du facteur
- Sentier de découverte de la vallée du Pradel
- Ascension du Mont Gerbier de Jonc
- Tour du massif Mézenc
- Sentier des sources de la Loire
- GR DE PAYS
- Site classé
- Zone d'étude

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Un dispositif spécial a été mis en place pour financer des projets pédagogiques dans les écoles et l'école de Borée a pu en bénéficier en 2019.

*Monts d'Ardèche

Dispositif spécifique Natura 2000 et ENS dans le cadre de l'appel à projet éducation du Parc

- 1 projet avec l'école de Borée sur la découverte de la faune du Mézenc



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

des Monts d'Ardèche

Le chargé de mission a participé à l'étude en cours sur le site classé du Mézenc afin que les enjeux Natura 2000 soient pris en compte.

*Monts d'Ardèche

Étude sur l'élaboration d'une stratégie pour l'accueil, la signalétique et la communication sur le site classé du Mézenc

- COPIL organisé le 18 avril 2019

- Projet d'opération grand site classé Mézenc/Gerbier porté par les deux départements



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



6) Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)

Le chargé de mission a participé aux différentes réunions en lien avec les contrats de rivière Eyrieux clair, Ardèche clair et Loire amont afin de s'inscrire dans ces démarches et identifier d'éventuels financements. De même, il a participé à l'élaboration du Contrat vert et Bleu Devès Mézenc Gerbier pour pouvoir obtenir des financements pour ses actions. Il en a été de même pour la politique ENS où une convention avec le Département Ardèche est passée tous les ans et dans laquelle des actions ont été inscrites.

7) Gestion administrative et financière, gouvernance du site

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé les demandes de paiement et de subvention pour son poste

Un COPIL a été organisé au Cros de Géorand le 27 septembre 2019. Les invitations, la présentation et le compte-rendu ont été réalisés par le chargé de mission.

8) Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu

La consultation des EPCI pour la validation du périmètre a été lancée en fin d'année 2019. Le chargé de mission a ainsi appuyé la DDT07 dans cette démarche.

9) Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé le suivi de son temps de travail et la rédaction du bilan d'activités annuel.

10) Divers /Autres frais

Une formation AFB sur les papillons été prévue mais malheureusement, le PNR n'a pas pu financer cette formation.

Cependant, il a pu participer à une formation sur la Buxbaumie organisé par son homologue N2000 en Haute-Loire. Grâce à cela, de nouvelles stations ont pu être trouvées ou confirmées sur le Bois de Cuze.

Actions spécifiques à l'ENS Mont Gerbier et Mézenc

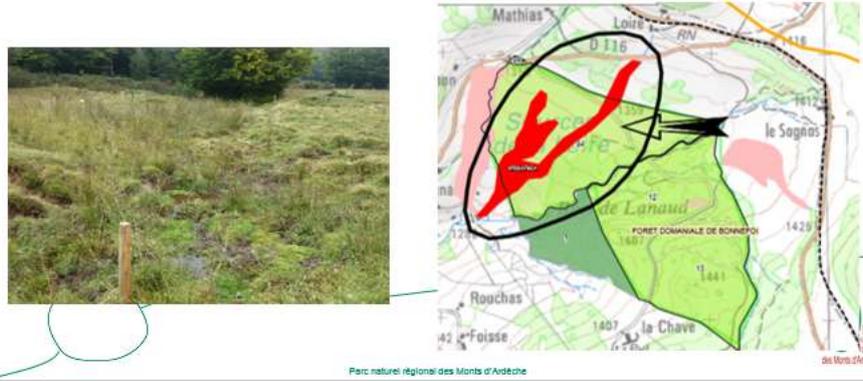
1) Plan de gestion de la zone humide des sources de la Loire

Cette zone humide n'est pas dans le site Natura 2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc mais dans l'ENS mont Gerbier et Mézenc et dans le site Natura 2000 Loire et affluents. Le chargé de mission considère donc ce temps comme du temps ENS. Il a ainsi suivi l'élaboration et la validation du plan de gestion lors du COPIL le 4/4/19 puis a programmé techniquement et financièrement avec l'ONF des actions du plan de gestion pour 2020.

*Monts d'Ardèche

Etude fonctionnelle sur la zone humide des sources de la Loire

- Action portée par l'ONF et inscrite dans le plan de gestion du Gerbier et dans le contrat territorial Loire amont
- 2^{ème} COPIL local organisé le 04/04/19



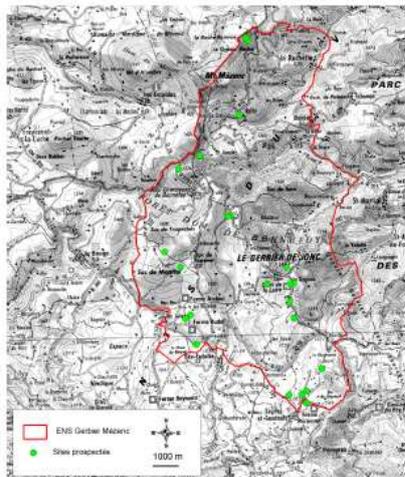
2) Inventaire des libellules

Un inventaire des libellules a été confié à la FRAPNA sur le bassin versant Loire Bretagne. Le terrain a été réalisé en 2019 et le rapport est en cours de rédaction.



Comité de pilotage site ENS Natura 2000 Gerbier Mézenc - 27.09.2019

Prospections de terrain de l'année 2019



5 journées de prospection de fin juin à fin août (2 personnes par jour)

24 sites visités au moins une fois, répartis sur l'ensemble de l'ENS

Altitude des sites comprise entre 1235 et 1515 m.



3) Projet tutoré sur la parcelle de la Cesse

Dans le cadre d'un projet tutoré avec les BTS GPN d'Aubenas, un chantier de réouverture du milieu a été organisé sur la parcelle de la Cesse qui appartient au Département.

Chantier de réouverture de la parcelle de la Cesse

- Projet tutoré confié aux élèves du BTS GPN d'Aubenas
- Chantier réalisé par la classe de BTS GPN : coupe et évacuation des genêts
- Restauration d'une lande montagnarde



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



4) Nettoyage du mont Gerbier de Jonc

Une décharge de l'ancien hôtel au pied du Gerbier de Jonc a été nettoyé par le Département en 2019.

Travaux au pied du Mont Gerbier de Jonc

- Portage Département
- Intervention de l'entreprise Synernat
- Evacuation de déchets inertes enterrés issus de l'ancien hôtel (gravats, verres cassés...)



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



5) Suivi et surveillance des sites de reproduction des rapaces

Les suivis « rapaces » ont été poursuivis par le Parc en 2019 en collaboration avec la LPO Ardèche. Le chargé de mission a ainsi participé à ce suivi de manière ponctuel en tant qu'expert et en renfort. Une réunion de lancement de la saison de reproduction a été organisée au Parc en début d'année. Le chargé de mission a également participé à l'élaboration d'un guide des rapaces du Département.

6) Suivi du Géoparc

La politique ENS vise à préserver et mettre en valeur la géologie tout comme le programme UNESCO Geopark du Parc. De nombreux géosites du Geopark sont présents sur le site ENS des monts gerbier et Mézenc. Le chargé de mission suit donc ce programme au sein du Parc et a participé pour cela en septembre au séminaire des géoparcs de France organisé à Genestelle.